



Ville de
Vézelize



CONVENTION CADRE ORT

Opération de revitalisation de territoire

VEZELISE - CC Pays du Saintois

Mardi 5 décembre 2023

Salle du conseil municipal



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Propos introductifs

- M. Stéphane COLIN, maire de Vézelize
- M. Jérôme KLEIN, président de la CC Pays du Saintois
- M. Denis KIEFFER, conseiller départemental – délégué du territoire Terres de Lorraine
- M. Luc BARBIER, conseiller régional de la région Grand Est
- Mme Véronique BEC, directrice territoriale Meurthe-et-Moselle de la Caisse des Dépôts
- Banque des Territoires
- M. Julien LE GOFF, secrétaire général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Projet de convention-cadre ORT

Commune de Vézelize – CC Pays du Saintois



Genèse de la convention-cadre ORT



Les ambitions partagées et les orientations stratégiques



Présentation du plan d'action



1. Genèse de la convention-cadre ORT



Depuis octobre 2021, Vézelize est une « Petite Ville de Demain »



SÉQUENCE 1

Octobre 2021 – Novembre 2023

**RENFORCER
LES ÉQUIPES**
autour des élus

**BÂTIR
SON PROJET**
de territoire

**MOBILISER
TOUS LES ACTEURS**
locaux autour du projet

SÉQUENCE 2

Décembre 2023 – 2026

**ENGAGER LES
PARTENAIRES PAR UNE**
contractualisation

**PASSER À
L'OPÉRATIONNEL**

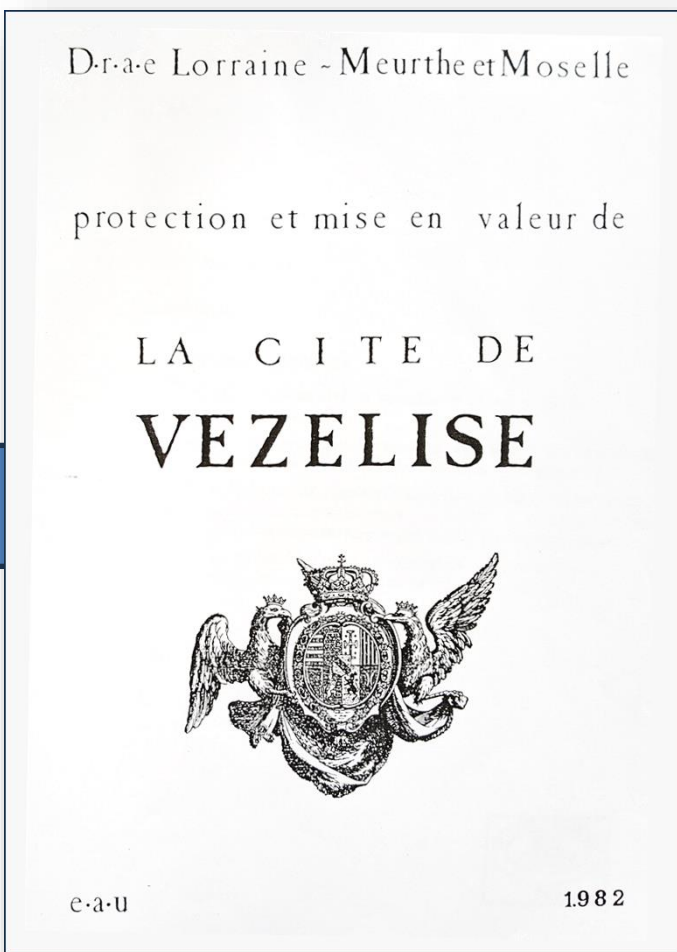


Revitaliser une « Petite Ville de Demain »

- **Axe 1** : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'**habitat** en centre-ville
- **Axe 2** : Favoriser un **développement** économique et commercial équilibré
- **Axe 3** : Développer l'**accessibilité**, la mobilité et les connexions
- **Axe 4** : **Mettre en valeur** les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- **Axe 5** : Fournir l'**accès** aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
- **Dimensions transversales** : **transition** énergétique et écologique, d'innovation, du recours au numérique et d'animation du cœur de ville



Bâtir un projet de territoire en s'inscrivant dans une histoire





2. Les ambitions partagées et les orientations stratégiques



Une vision commune de l'avenir du territoire pour un projet cohérent



Ville de
Vézelize

- **Préserver** ses atouts et son patrimoine matériel et naturel,
- **Adapter** l'existant aux enjeux de développement :
- **Etoffer** l'offre de transports collectifs et le maillage des mobilités douces ;
- **Etoffer** l'offre commerciale de proximité ;
- **Créer** des zones d'activités permettant d'accueillir des entreprises ;
- **Construire** et outiller une offre touristique
- **Permettre** l'accueil d'une offre médicale spécialisée,
- **Accompagner** l'adaptation du parc de logements à la diversité des parcours résidentiels à tous les âges de la vie ;
- **Répondre** au manque d'équipements culturels et sportifs ;
- **Améliorer** la qualité des espaces publics



Revitaliser Vézelize et changer son image : les enjeux

Agir sur l'habitat et résorber la vacance par le développement d'une offre de logements diversifiés et l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants

Améliorer la cohabitation des pratiques de déplacement et structurer des déplacements doux

Renforcer l'intensité des fonctions commerciales, de service et de développement économique pour dynamiser le centre historique



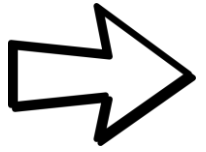
Améliorer la qualité urbaine et paysagère de la traversée du centre bourg et permettre de nouveaux usages sur les espaces publics

Protéger la ceinture verte et favoriser les espaces végétalisés en cœur de ville

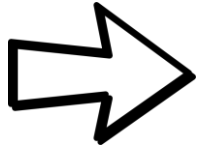
Développer l'identité patrimoniale en valorisant l'architecture, le patrimoine matériel et immatériel



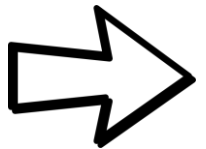
Les orientations stratégiques : agir !



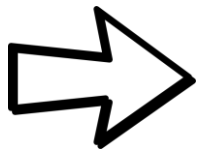
Orientation 1 : Aller vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville



Orientation 2 : Redynamiser les activités servicielles, économiques, commerciales, culturelles et de loisirs sur la commune



Orientation 3 : Réaménager les espaces publics et repenser les mobilités pour rendre le centre historique accessible, apaisé et convivial



Orientation 4 : Valoriser les patrimoines matériels et immatériels, leviers d'attractivité touristique et vecteurs de l'identité locale

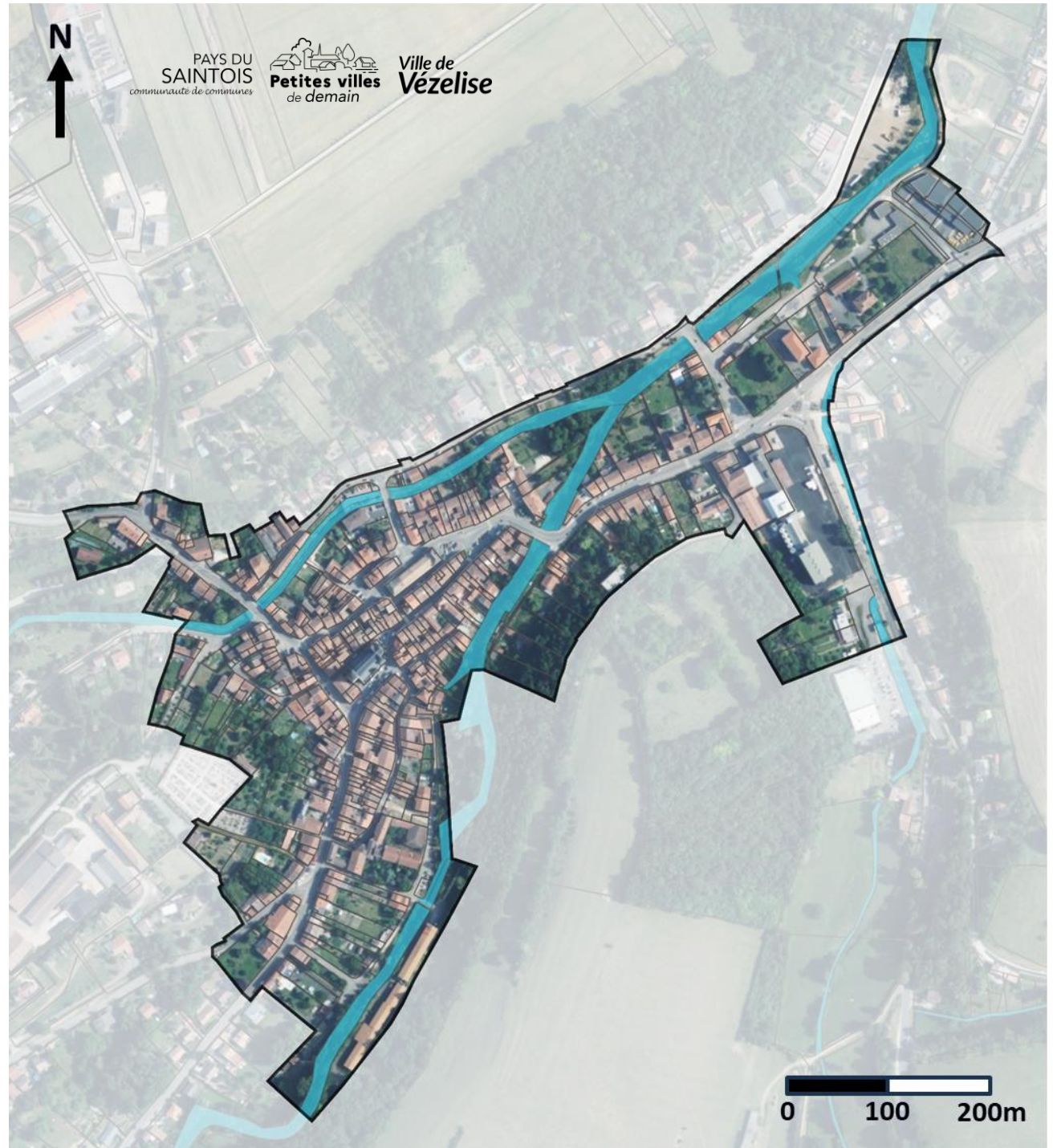


3. Présentation du plan d'action



Le périmètre ORT

- Concentre l'essentiel de l'action liée à la revitalisation de l'habitat et du commerce
- Validé par l'ensemble des partenaires
- Complété par des secteurs d'intervention



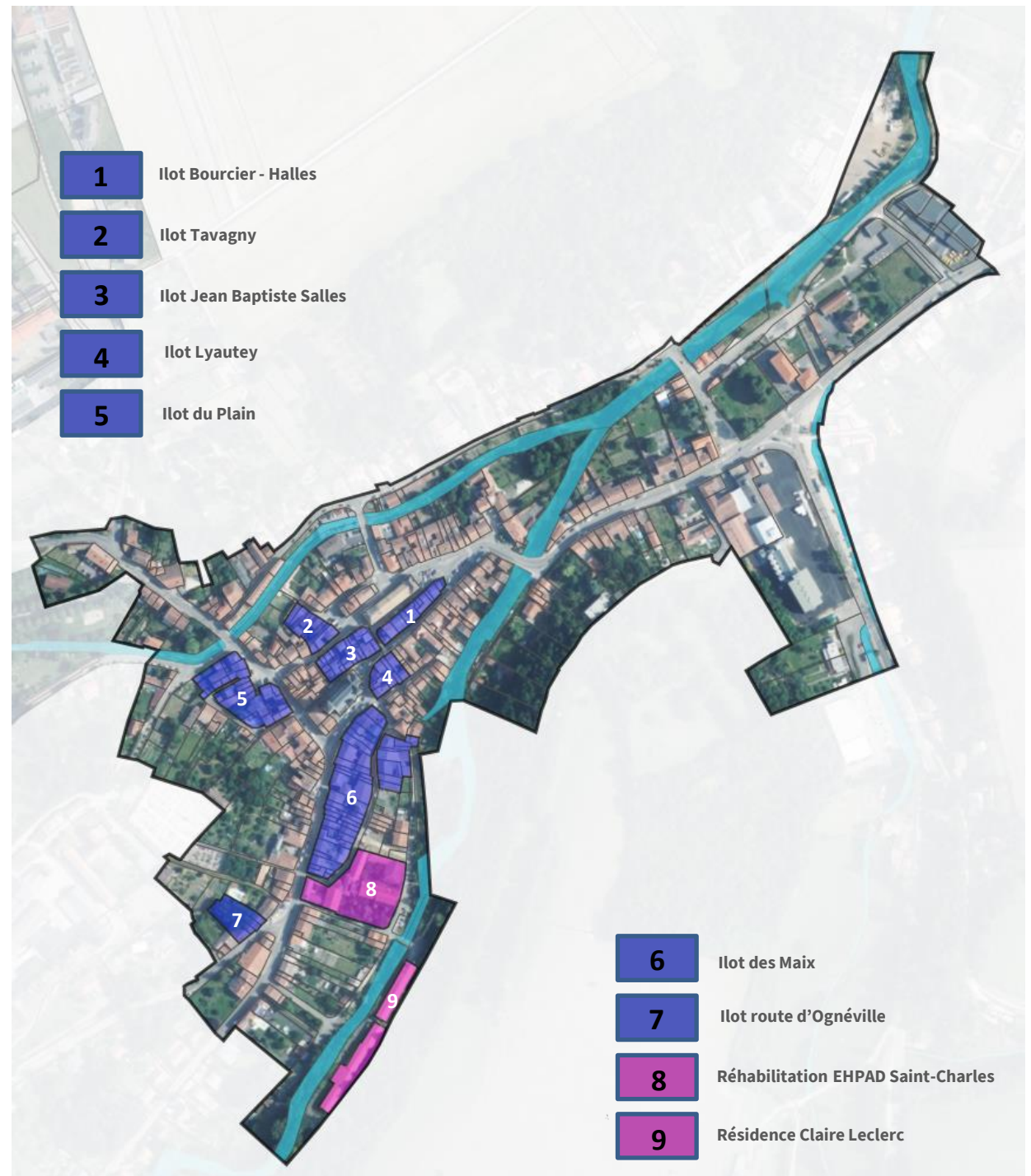
Orientation 1 : Aller vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Mesure 1 : Résorber l'habitat indigne et vacant en cœur de bourg

- Action n°1 : Étude pré opérationnelle d'OPAH RU
- Action n°2 : Requalification de l'EHPAD Saint-Charles

Mesure 2 : Favoriser l'évolution des formes d'habitat

- Action n°3 : Évolution du parc de logements sociaux et inclusifs seniors et handicap à Vézelize



Orientation 2 : Redynamiser les activités économiques, commerciales, servicielles, culturelles et de loisirs

Mesure 1 : offrir des services publics de qualité

- ❑ Action n°4 : Opération de restructuration d'une ancienne école en mairie
- ❑ Action n°5 : Opération de rénovation de la crèche
- ❑ Action n°6 : Opération de requalification de l'école primaire en groupe scolaire
- ❑ Action n°7 : Projet de construction de nouveaux locaux pour la caserne de gendarmerie
- ❑ Action n°8 : Création d'une maison de santé

Mesure 2 : développer les infrastructures de loisirs

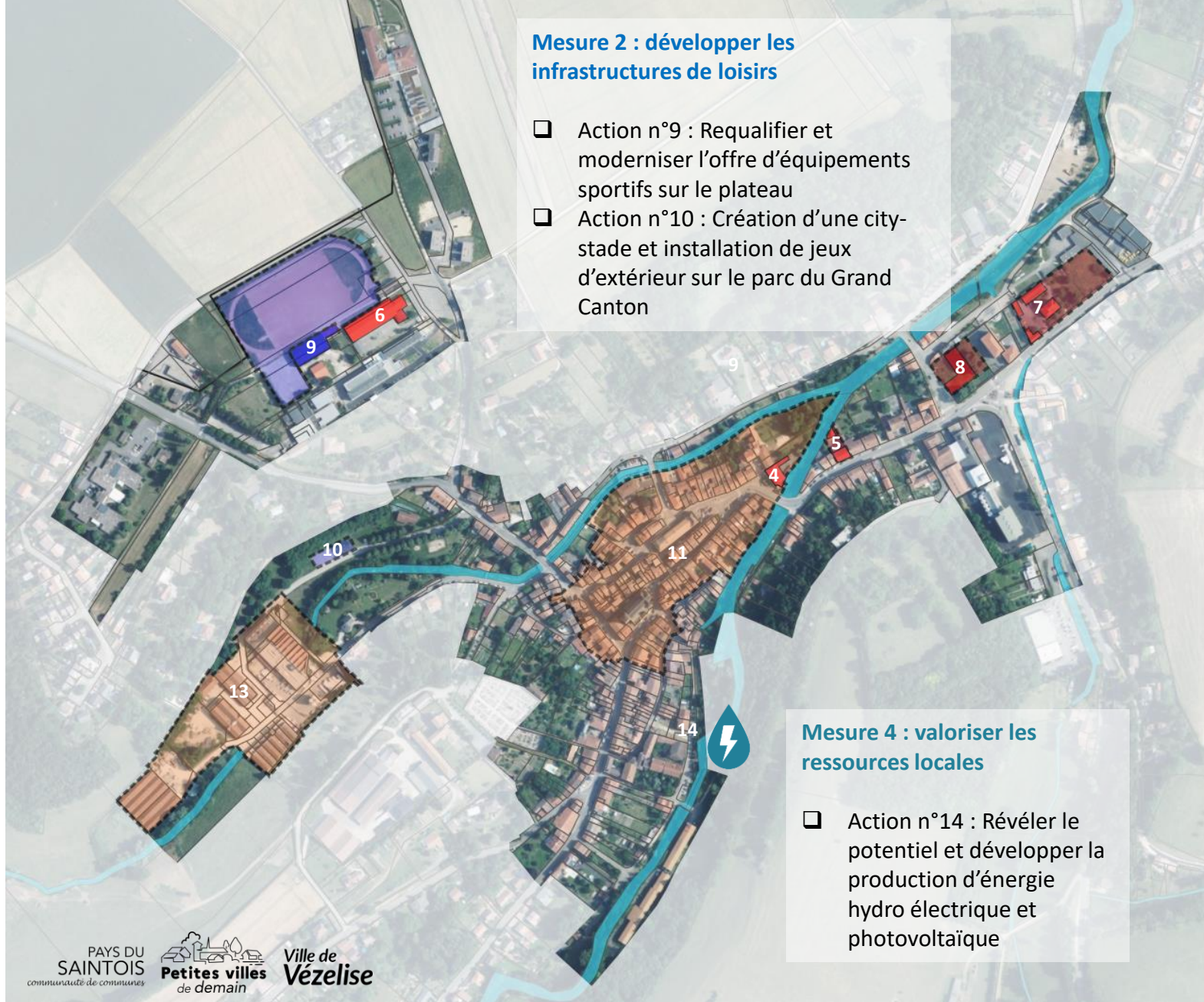
- ❑ Action n°9 : Requalifier et moderniser l'offre d'équipements sportifs sur le plateau
- ❑ Action n°10 : Création d'une city-stade et installation de jeux d'extérieur sur le parc du Grand Canton

Mesure 4 : valoriser les ressources locales

- ❑ Action n°14 : Révéler le potentiel et développer la production d'énergie hydro électrique et photovoltaïque

Mesure 3 : redynamiser les commerces du centre-bourg et développer les activités économiques

- ❑ Action n°11 : Mettre en œuvre un projet de redynamisation commerciale
- ❑ Action n°12 : Porter un projet de développement d'une zone d'activité sur le périmètre de la gare de Vézelize
- ❑ Action n°13 : Contribuer à la requalification du site des anciennes brasseries



Orientation 3 : Réaménager les espaces publics et repenser les mobilités pour rendre le centre historique accessible, apaisé et convivial

Mesure 1 : améliorer l'accessibilité de la nouvelle mairie

- ❑ Action n°15 : Aménagement d'un cheminement piéton, d'une passerelle et d'un parking rue Verdun

Mesure 3 : requalifier les espaces publics du cœur ancien

- ❑ Action n°17 : Requalification de la rue Bourcier et de la place du Maréchal Lyautey
- ❑ Action n°18 : Requalification des espaces publics place de l'hôtel de Ville (nouvelle mairie), rue Louis et Félix Moreau, traitement de surface sous les halles (périmètre commercial), rue Jean Baptiste Salles, rue Saint Côme, rue Saint Lambert

Mesure 4 : Créer des seuils d'entrée de ville

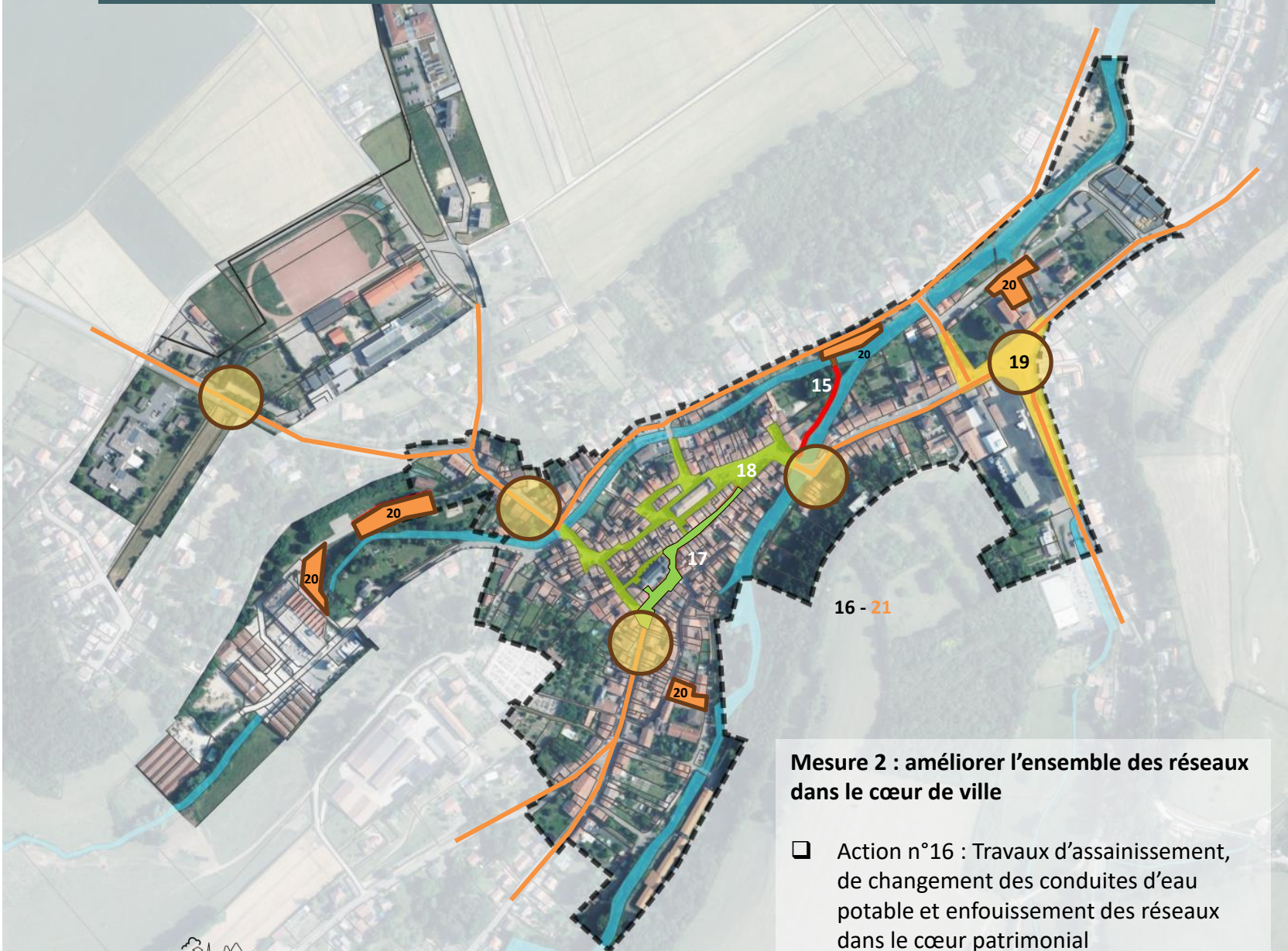
- ❑ Action n°19 : Requalification de l'entrée de ville « couvent des minimes »

Mesure 5 : repenser les mobilités sur la commune pour assurer la revitalisation du cœur ancien

- ❑ Action n°20 : Création de zones de stationnement pour décongestionner le centre et améliorer l'accessibilité
- ❑ Action n°21 : Mise en œuvre d'un schéma directeur des mobilités (mobilités douces, circulation routière, stationnement)

Mesure 2 : améliorer l'ensemble des réseaux dans le cœur de ville

- ❑ Action n°16 : Travaux d'assainissement, de changement des conduites d'eau potable et enfouissement des réseaux dans le cœur patrimonial



Orientation 4 : Valoriser les patrimoines matériels et immatériels, levier d'attractivité touristique et vecteurs de l'identité locale

Mesure 1 : préservation du patrimoine classé et des immeubles d'exception

- Action n°22 : Rénovation de l'église Saints Côme & Damien
- Action n°23 : Rénovation et modernisation des Halles
- Action n°24 : Trouver une nouvelle vocation à l'Hôtel de Tavagny et à la Maison du Baillage
- Action n°25 : Trouver une nouvelle vocation à l'école maternelle

Mesure 2 : créer de nouveaux espaces publics et espaces verts / naturels

- Action n°26 : Aménagement d'un square en entrée de ville
- Action n°27 : Proposer des espaces de jardin partagé à la population

Mesure 3 : opération d'amélioration de la qualité environnementale de la commune

- Action n°28 : Contribuer à la renaturation des cours d'eau et à la qualité des espaces naturels

Mesure 4 : porter une politique publique de marketing territorial

- Action n°29 : Faire connaître et reconnaître les atouts patrimoniaux de la commune de Vézelize



SIGNATURE de la **CONVENTION-CADRE**

Opération de revitalisation de territoire



Le maire de la commune de Vézelize,
Stéphane COLIN

Le président de la Communauté de Communes du Pays
du Saintois

Jérôme KLEIN



Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Julien LE GOFF

Le président du Conseil régional Grand Est,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller régional,

Luc BARBIER



La présidente du Conseil départemental,
Pour la présidente et par délégation,
Le conseiller départemental délégué du Territoire Terres
de Lorraine,
Denis KIEFFER

La directrice territoriale Meurthe-et-Moselle de la
Caisse des Dépôts - Banque des Territoires,
Véronique BEC



Le directeur général de l'Établissement
Public Foncier du Grand Est,
Alain TOUBOL